

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LA COMILOG MAINTIEN SON ENGAGEMENT POUR LE DIALOGUE SOCIAL RESPONSABLE**

**Moanda, le 6 Mars 2025** - Après deux mois de discussions, la Comilog prend acte de la décision unilatérale des partenaires sociaux d'initier une grève à compter de ce jeudi 6 mars 2025. Cette action, survenue en pleine médiation, est en contradiction avec les dispositions du Code du Travail en République Gabonaise.

Cette décision va à l'encontre de l'esprit de dialogue et de responsabilité nécessaire pour parvenir à des solutions équilibrées et pérennes. L'entreprise réaffirme son engagement envers la médiation et reste disposée à poursuivre les négociations dans un cadre respectueux des règles et des engagements pris. Elle prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de ses sites, de ses employés et la continuité de ses activités.

Sous l'égide du Ministère du Travail et conformément au protocole de médiation signé par l'ensemble des parties prenantes, la Comilog a multiplié les efforts pour répondre aux attentes des partenaires sociaux, notamment sur des réajustements de rémunération et l'amélioration des dispositifs sociaux. Toutefois, les revendications syndicales, impliquant une augmentation globale de plus de 12 milliards de FCFA (+28,9%) des frais de personnel, ne sont pas soutenables pour l'entreprise.

Toutes les propositions de l'entreprise ont été rejetées par les partenaires sociaux, bloquant ainsi toute possibilité d'avancée constructive alors qu'une étude réalisée par le cabinet Mercer en 2024 souligne que le salaire réel perçu par les agents de la Comilog représente 102,1 % de la moyenne du marché gabonais, tandis que le salaire de base s'élève à 86,2 %.

À ce jour, plusieurs points cruciaux restent en suspens : l'accord sur les primes et la performance n'a pas encore été examiné par la commission des négociations salariales, les revendications non salariales sont restées sans issue malgré leur étude par la commission technique et le constat sur site des conditions de travail a été interrompu par les partenaires sociaux.

Cette grève fragilise le tissu économique et social de la province du Haut-Ogooué dont des milliers de familles dépendent de l'activité minière. La Comilog y investit chaque année 7 milliards XAF pour le développement local. Une paralysie prolongée menacerait ces engagements et les futurs investissements des communautés locales.

L'impact national est tout aussi préoccupant, un arrêt de travail prolongé aurait des conséquences majeures pour le Gabon. Filiale du groupe Eramet, Comilog représente près de 600 milliards XAF de contribution annuelle à l'économie gabonaise.

Face à cette situation, la Comilog appelle les partenaires sociaux à faire preuve de responsabilité et à revenir sans délai à la table des négociations, dans l'intérêt des employés, de l'entreprise et du pays.

L'entreprise demeure déterminée à garantir un climat serein et à poursuivre sa mission de développement économique et social.

**FIN**